



## PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture de  
Valenciennes

Bureau du Développement  
Territorial

### **Arrêté préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Valenciennes**

---

Le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 du Président de la République portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, Préfet de la Région Hauts-de-France, Préfet du Nord, à compter du 4 mai 2016 ;

Vu la circulaire ministérielle NOR INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Christian ROCK, Sous-Préfet de Valenciennes ;

Vu les propositions des Maires des communes concernées ;

Vu l'ordonnance de désignation des délégués du tribunal de grande instance prise le 7 janvier 2019 par le Président du tribunal de grande instance de Valenciennes ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune de l'arrondissement de Valenciennes, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la sous-préfecture de Valenciennes ;

### **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> – Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2- Mesdames et messieurs les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Valenciennes, le 9 janvier 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet de Valenciennes,



Christian ROCK